

ECHOS DU RESEAU

Mensuel électronique du réseau CREPA



N° 42 Décembre 2008

7^{ème} Session ordinaire du Conseil d'Administration Régional du Réseau CREPA

COMMUNIQUE FINAL

La 7^{ème} Session ordinaire du Conseil d'Administration Régional du Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA) s'est tenue les 18 et 19 Décembre 2008 dans la salle de formation du CREPA à Ouagadougou au Burkina Faso. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur LAURENT SEDEGO, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Burkina Faso, en présence Monsieur BA FARBA, Directeur de l'Assainissement de Mauritanie, représentant le Ministre de l'Hydraulique et de l'assainissement, Président en exercice du Conseil des Ministres du CREPA. Étaient en outre présents à la cérémonie :

- ⇒ L'ambassadeur du Mali au Burkina Faso,
- ⇒ Le Représentant de l'Association des Municipalités du Burkina Faso,
- ⇒ Les Représentants des ministères, des organisations de la Société Civile,
- ⇒ Les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers,
- ⇒ Le Représentant de WaterAid,
- ⇒ Les membres du CAR,
- ⇒ Les Représentants des Directeurs Résidents des Représentations Nationales du CREPA.

Le Directeur Général du CREPA après le mot de bienvenue à tous les invités, a exprimé sa gratitude et sa reconnaissance aux autorités burkinabé pour leur engagement et leur soutien à la lutte menée par le CREPA, celle de favoriser l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base des populations à faibles revenus. En rappelant la mission du CREPA, il a passé en revue les résultats obtenus par l'institution à travers les activités réalisées. Enfin, le Directeur Général a rappelé que les 20 ans de CREPA coïncident avec l'Année Internationale de l'Assainissement. Dans son discours d'ouverture, le Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques a souligné que le CREPA se positionne désormais en tant que centre de référence et de ressources dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en Afrique. Il a ajouté que le CREPA est un instrument original qui a acquis une notoriété sur le plan international. A cet effet, il a félicité le Directeur Général et son équipe pour la qualité du travail accompli. Le Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques a enfin rendu un hommage mérité aux Partenaires Techniques et Financiers, particulièrement à la Coopération Suisse, la Coopération Suédoise et la Coopération Danoise pour leur appui sans lequel les résultats forts appréciables obtenus ne seraient jamais atteints. Les félicitations ont été également adressées aux autres partenaires techniques et financiers. Les travaux de la session ont démarré à titre transitoire sous la présidence de Monsieur BA FARBA représentant le Ministre mauritanien de l'hydraulique et de l'assainissement, Président en exercice du Conseil des Ministres du CREPA. En introduction, le président a salué l'assiduité des membres à toutes les sessions du CAR. Une minute de silence a été observée à la mémoire de feu SAWADOGO Seydou Azad précédemment chef de service Communication, Documentation et Information (CODIN) au CREPA Siège, rappelé à Dieu le 12 juin 2008. Par rapport à la consistance des travaux de la session, après examen, appréciation et amendements des différents documents présentés, le CAR a relevé les conclusions ci-après :

De la présentation des nouveaux membres du CAR. Conformément à la décision N°1/CM/CREPA/2008 relative à la nomination des membres du Conseil d'Administration, les membres du Conseil d'administration ont été présentés par le Directeur Général du CREPA

CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,
E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org

1. **De l'élection du bureau du CAR** : Après élection du bureau par les administrateurs du CAR, Monsieur Adama M'Baye et Madame Mariko Salamatou sont élus respectivement Président et Vice Présidente du CAR. Après cette élection, la présidence des travaux a été assurée par Mr Adama M'Baye.
2. **De l'état d'exécution des décisions et recommandations du CAR d'octobre 2007 et de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la revue des bailleurs de février 2008** : L'ensemble des décisions et recommandations ont été exécutées ou sont en cours d'exécution.
3. **De l'examen du rapport d'activités 2007** Le rapport d'activités 2007 est validé et le CAR demande au CREPA de diffuser les résultats des recherches et les faire adopter par les Etats.
4. **De l'examen du rapport financier 2007** Le rapport financier 2007 est validé. Toutefois, le CREPA doit développer une stratégie de mise en place et de financement des nouvelles RNs.
5. **Du compte rendu de l'auto évaluation assistée du CREPA et de l'information sur les activités saillantes de l'année 2008 et sur le projet de budget programme 2009-2010** : Le CAR a bien apprécié les informations fournies par la Direction Générale et l'encourage à poursuivre les efforts dans la planification des activités et la mobilisation des ressources.
6. **De l'examen du budget programme 2009** : Après s'être assuré que les fonds à mobiliser sont des ressources sûres, le CAR a approuvé le budget programme 2009.
7. **De l'examen du rapport d'audit global des comptes du CREPA siège et des représentations nationales** : En l'absence d'un rapport définitif de l'audit global des comptes du CREPA, le CAR en a différé l'examen. Il a été demandé à l'auditeur de proposer à la Direction Générale du CREPA un chronogramme pour la finalisation du rapport d'audit qui sera soumis au CAR sur consultation à domicile et à la revue des bailleurs de février 2009.

Du choix de l'auditeur des comptes 2008 : Le principe de l'audit global est adopté. A cet effet, un comité a été chargé d'élaborer les TdRs en vue de lancer la consultation des cabinets d'audit dans les meilleurs délais, car les travaux à réaliser demandent un temps conséquent.

8. **Du compte rendu de la réunion technique du réseau** : Le CAR a entendu le compte rendu de la réunion technique du réseau CREPA pour l'année 2008. il a salué l'initiative du Réseau CREPA qui est celle de réfléchir sur l'avenir de l'institution. Toutefois, les réflexions doivent se poursuivre en relation avec l'audit organisationnel et des ressources humaines.
9. **De la préparation du conseil des ministres du CREPA** : Le Représentant du Président du Conseil des Ministres a informé le CAR de l'évolution et des dispositions prises pour l'organisation du prochain Conseil des Ministres prévu en 2010 et pour la mise en place de la structure du CREPA en Mauritanie.
10. **De l'examen du projet des TDR pour l'audit organisationnel et des ressources humaines du CREPA siège et des Représentations Nationales** : Le CAR a noté l'importance de l'audit organisationnel pour un meilleur positionnement du CREPA. A cet effet, les administrateurs ont adopté les TDR sous réserve de la prise en compte des amendements qu'ils feront parvenir à la Direction Générale du CREPA avant le 15 janvier 2009. La 7^{ème} Session ordinaire du Conseil d'Administration Régional du Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement qui s'est déroulée dans la plus grande convivialité a vivement remercié les partenaires techniques et financiers notamment la Coopération Suisse et la Coopération Suédoise pour leur appui constant.

A l'issue des débats, commentaires et enrichissements des présentations, le Conseil d'Administration Régional du CREPA pour l'année 2008 a pris **des décisions, formulé des recommandations et des motions de remerciements et de félicitations.**

Fait à Ouagadougou, le 19 Décembre 2008

CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,
E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org

LE PLAIDOYER POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES QUESTIONS D'AEPHA

Le CREPA-Siège, en collaboration avec Wateraid et le Cabinet FORAC (Formation- Accompagnement-Conseil), a organisé les 12, 13 et 15 décembre 2008 au sein de l'institution, un atelier de formation sur le plaidoyer et le fundraising à l'intention de ses Directeurs résidents venus de 13 pays et de quelques cadres du siège.

L'eau et l'assainissement figurent parmi les huit objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et se situent au carrefour de la réussite de toutes les autres actions de développement social et économique. Face à la crise économique et la rareté des ressources au niveau mondial qui touchent tous les niveaux, il s'avère nécessaire et urgent de pouvoir mobiliser tous les acteurs entrant dans le secteur de l'eau pour recueillir plus de fonds pour continuer à assurer le développement de ce secteur.

Cependant, la mobilisation des décideurs, des partenaires techniques et financiers ainsi que celle de la société civile autour de ces questions s'avère nécessaire. Elle mériterait même qu'on y accorde plus de réflexion pour obtenir des changements favorables des politiques pour une meilleure prise en compte de ce secteur dans l'atteinte des OMD.

Le CREPA se veut un Centre de ressources et de référence dans le secteur de l'AEPHA. Pour ce faire, il a fait appel à Wateraid, un partenaire très avancé en matière de plaidoyer, pour former ses cadres et Directeurs résidents qui sont ses porte-parole au niveau de chacun de ses 13 pays pour faire face aux enjeux futurs du secteur.

L'atelier était animé par Mme Aminata Dia du cabinet FORAC, venue de Dakar à la demande de Wateraid pour assurer ladite formation. Elle était assistée de Mme Aline Ouedrago/Napon, chef du Département Plaidoyer et Relations Publiques à Wateraid-Burkina. Cet atelier avait pour objectifs de renforcer les capacités en plaidoyer des cadres du réseau CREPA pour leur permettre de s'engager dans les actions capables d'influer sur les politiques en AEPHA à l'échelle nationale et régionale, de faciliter la préparation et la mise en œuvre des plans de plaidoyer et d'influence de ces politiques.

Cet atelier a permis aux participants de se faire une idée claire du plaidoyer et de la mise en œuvre de sa stratégie dans le cadre de la mobilisation des fonds pour booster les actions dans le secteur de l'eau et l'assainissement.

La formation a été bien appréciée les participants qui ont promis d'élaborer et de finaliser les plans d'action de plaidoyer dans leurs pays respectifs. Pour ce faire, ils se sont donnés rendez-vous en 2009, lors d'un prochain atelier pour valider des plans d'action des 13 Représentations Nationales présentes à la formation de Ouagadougou.

Assitan TANDIA

CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,
E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org

Assainissement : Le Projet EVA II appuie les GIE de Ouagadougou

Le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA) et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) oeuvrent pour la promotion d'un cadre de vie familial sain, d'un environnement sain des quartiers périphériques défavorisés de la ville de Ouagadougou. Le 10 décembre 2008, au cours d'une cérémonie, ils ont offert des matériels de pré collecte d'ordures ménagères à trois associations de la capitale burkinabé.

C'est l'enceinte de la Direction de la propreté de la ville de Ouagadougou qui a accueilli cette cérémonie de remise de matériels de pré collecte. Ouagadougou s'étant dotée d'un Schéma Directeur de Gestion des Déchets solides, c'est à cette structure municipale qu'incombe désormais la gestion de tous les déchets solides produits par la ville. Et, cette Direction a signé des contrats de concession avec des associations et des groupements d'intérêt économiques (GIE) ; composées essentiellement de femmes, qui tirent leur revenu de la pré collecte des déchets solides. Mais faute de protection suffisante, ces femmes mènent cette activité en s'exposant aux nombreux risques liés à la pré collecte des ordures ménagères.

Le don de matériels du projet « L'Eau pour les Villes Africaines » (EVA II) s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités de ces femmes qui débarrassent des milliers de ménages des ordures qu'ils produisent. Du Directeur général du CREPA au Maire de la ville de Ouagadougou, en passant par la Représentante d'ONU-HABITAT, tous ont reconnu la justesse du travail de ces femmes. Lors de son discours, Cheick Tidiane Tandia a tenu à « saluer toutes ces associations réunies au sein des GIE qui s'appliquent jour après jour, à débarrasser chaque ménages de ses ordures ». Selon lui, ce don de matériels est donc un appui aux efforts de ces actrices oeuvrant dans la pré collecte des ordures ménagères afin d'assurer un cadre de vie sain à la population de Ouagadougou.

Pour sa part, la Représentante d'ONU-HABITAT a déclaré que : « les OMD dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ne peuvent être atteints que par l'engagement de tous les acteurs et surtout par un appui réel des initiatives de développement à la base. J'adresse donc mes vifs remerciements à toutes les structures publiques et privées, aux ménages et aux partenaires techniques et financiers qui, par leur présence à cette cérémonie manifestent l'intérêt qu'ils ont aux activités de collecte et de gestion des ordures ménagères de la ville ».

Quant à Simon Compaoré, Maire de la ville de Ouagadougou, il a affirmé que : « Ce don de matériels de pré collecte d'ordures ménagères du CREPA et ONU-HABITAT démontre une fois encore leur engagement à accompagner l'ensemble du conseil communal dans sa quête de résolution des problèmes d'assainissement de notre cadre de vie ». Cet effort commun est reconnu et salué au plan international. En témoigne le dernier prix international remporté par la ville de Ouagadougou en novembre 2008, à Nankin en Chine.

En rappel, ce don de matériel de pré collecte d'ordures ménagères d'un montant d'environ 4 millions de Frs CFA, est composé de charrettes, d'ânes, de blouses, de gants, de pelles, de râpeaux, de matériel complet d'attelage, de paires de bottes, de fourches et de masques à poussière. Il intervient après un précédent don qui a eu lieu le 29 janvier 2008. Les trois structures bénéficiaires sont des GIE APE et ANGE CO. Elles interviennent dans les secteurs 21, 22 et 26.

Souleymane ZARE



Le DR de la RN-BF, le DG du CS, M. le Maire de la Ville de Ouagadougou, Mme la Représentante de ONU-HABITAT



Remise de matériel par la Représentante de ONU-HABITAT au Maire Simon COMPAORE



CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,
E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org

**«Nous nous sentons haussé par la
louange, d'aussi bas qu'elle
vienne.»**

(Jean Rostand)

POUR VOS, CONTRIBUTIONS ET SUGGESTIONS, ADRESSEZ A :
Kanzymo.marie@reseaucrepa.org ou marie_yvette2001@yahoo.fr

Site web: www.reseaucrepa.org

CENTRE REGIONAL POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT A FAIBLE COUT

Siège : 03 BP 7112 Ouagadougou 03 Burkina Faso, Tél. : + 226 50 36 62 10 / 11, Fax + 226 50 36 62 08,
E-mail : reseaucrepa@reseaucrepa.org

Site Web : reseaucrepa.org